



2017-150-10

Report de la somme réservée pour le projet d'asphaltage prévu en 2017 au surplus non affecté 2017

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du budget 2017, le conseil avait prévu une somme de 100 000 \$ pour la réalisation de travaux d'asphaltage des rues ;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne pourra être réalisé en 2017, mais qu'il est programmé pour l'année 2018, suite à son acceptation par le ministère des Transports ;

150-CLVAL-2639

SUR PROPOSITION DE MANON MAILHOT, DÛMENT APPUYÉE PAR JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE REPORTER la somme de 100 000 \$ prévue pour la réalisation de travaux d'asphaltage des rues prévus au budget 2017 au surplus non affecté 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-150-11

Sollicitation financière par le Club de patinage artistique de Dupuy pour la saison 2017-2018

Une lettre sera transmise au Club de patinage artistique de Dupuy pour l'informer que la localité de Valcanton ne contribuera pas financièrement à ses activités. La localité prévoit organiser des cours de patinage artistique à l'aréna de Beaucanton.

2017-150-12

Campagne de souscription 2017-2019 de la Fondation Docteur-Jacques-Paradis

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Docteur-Jacques-Paradis a adressé à la Localité de Valcanton une demande d'aide financière dans le cadre de sa 10^e campagne de souscription 2017-2019 ;

150-CLVAL-2640

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

QUE la Localité de Valcanton s'engage à contribuer à la campagne de souscription 2017-2019 de la Fondation Docteur-Jacques-Paradis pour une somme de 1 500 \$ répartie de la façon suivante :

500 \$: 2017

500 \$: 2018

500 \$: 2019;



DE PAYER la somme de 500 \$ en 2017 à la Fondation Docteur-Jacques-Paradis à partir de l'item budgétaire n° 02-111-110-970 - *Dons aux organismes.*

DE PRÉVOIR ces sommes lors de la préparation budgétaire des années financières 2018 et 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-150-13

Renouvellement du bail du Centre de la petite enfance Mamie Souris

CONSIDÉRANT QUE le bail du loyer du Centre de la petite enfance Mamie Souris vient à échéance en janvier 2018 ;

150-CLVAL-2641

SUR PROPOSITION DE JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELER le bail du loyer du Centre de la petite enfance Mamie Souris pour une période de 5 ans se terminant le 1^{er} janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-150-14

Remplacement de la préposée à la bibliothèque de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE la responsable de la bibliothèque de Val-Paradis, Mme Renée Bégin, a supervisé la formation d'une nouvelle préposée à la bibliothèque et que celle-ci accepte d'occuper cette fonction ;

150-CLVAL-2642

SUR PROPOSITION DE MANON MAILHOT, DUMENT APPUYÉE PAR JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER madame Stéphanie Gendron à titre de préposée à la bibliothèque de Val-Paradis, à compter du 25 octobre 2017, à raison d'une heure et demie (1.5 h) par semaine et rémunérée selon le tarif horaire du grade I de la politique de rémunération du personnel de la localité de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-150-15

Autorisation de paiement d'heures supplémentaires et de prime de garde et prolongation de la probation de l'opérateur de machinerie lourde

150-CLVAL-2642

SUR PROPOSITION DE MANON MAILHOT, DUMENT APPUYÉE PAR JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :



D'AUTORISER le service de la paie à verser à l'opérateur de machinerie lourde, M. Marcel Tremblay, un maximum de dix (10) heures additionnelles par semaine ainsi qu'une prime de garde de cent vingt-cinq dollars (125 \$) par fin de semaine à compter du 13 novembre 2017 pour la période hivernale.

DE PROLONGER la période de probation de M. Marcel Tremblay de trois mois supplémentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-150-16

Demande de droit de passage du Club de motoneige Abitibi-Ouest

Ce dossier est en cours et M. Nelson Tremblay, le président, rencontrera le responsable du Club de motoneige Abitibi-Ouest à ce sujet.

2017-150-17

Demande de participation financière pour l'aménagement d'un abri pour les élèves du secteur de Beaucanton

CONSIDÉRANT QUE des parents ont adressé à la localité une demande pour que celle-ci contribue à l'aménagement d'un abri pour protéger les élèves attendant le transporteur scolaire au coin de la route 393 et du chemin des 2^e et 3^e Rangs à Beaucanton ;

CONSIDÉRANT le danger et les intempéries auxquels les élèves sont exposés aux abords de la route 393 (vitesse excessive, froid intense, entrée non déneigée) ;

CONSIDÉRANT QUE les élèves pourraient attendre leur autobus dans le portique du Centre multiservice de Beaucanton si le transporteur scolaire accepte de modifier légèrement son parcours ;

150-CLVAL-2643

APRÈS ÉTUDE ET CONSIDÉRATION ET SUR PROPOSITION DE JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER au transporteur scolaire des élèves du secteur de Beaucanton de modifier son parcours et de procéder à l'embarquement des élèves à l'avant du Centre multiservice de Beaucanton afin d'assurer leur sécurité et leur confort.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-150-18

Ouverture de l'entrée de l'église de Val-Paradis en période hivernale

Ce sujet est reporté lors d'une prochaine séance.



2017-150-19

Divers

Le nouveau président, M. Nelson Tremblay, informe les personnes présentes que la localité est en procédure de recherche de prix pour l'achat d'une nouvelle camionnette en 2018.

2017-150-20

Période de questions

Quatre (4) personnes assistent à la séance. Des questions sont posées concernant l'aménagement d'un stationnement d'autos aux abords de l'aréna et de l'accès à la fibre optique dans le secteur.

2017-150-21

Date de la prochaine séance

La date de la prochaine séance sera déterminée ultérieurement, selon la disponibilité des membres.

2017-150-22

Levée de la séance

150-CLVAL-2644

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la réunion à 15 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Nelson Tremblay
Président

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée